



Programme de bourses Valmet

Formulaire de demande disponible : 21 février 2025 au 31e premier avril 2025 15 h (HC)

Valmet a créé le programme de bourses d'études Valmet pour aider les enfants des employés américains et canadiens qui prévoient poursuivre leurs études à l'université. Des bourses renouvelables sont offertes chaque année pour des études à temps plein dans un collège ou une université accrédité(e) de quatre ans du choix de l'étudiant(e).

Ce programme est administré par Scholarship America®, le plus grand concepteur et gestionnaire de programmes de bourses, d'assistance aux frais de scolarité et d'autres programmes de soutien à l'enseignement destinés aux entreprises, aux fondations, aux associations et aux particuliers. L'admissibilité aux programmes individuels est déterminée à la seule discrétion du parrain et les demandes admissibles sont examinées par l'équipe d'évaluation de Scholarship America. Les bourses sont accordées sans distinction de race, de couleur, de croyance, de religion, d'orientation sexuelle, de sexe, de handicap ou d'origine nationale.

Admissibilité

Les demandeurs du programme de bourses Valmet doivent :

- Être des enfants à charge* des employés réguliers à temps plein de Valmet aux États-Unis et au Canada qui ont un minimum d'un an d'emploi continu dans l'entreprise à la date de clôture de la demande.
**Les enfants à charge sont définis comme les enfants naturels et adoptés légalement ou les enfants du conjoint vivant au domicile de l'employé ou principalement à la charge de l'employé.*
- Être diplômés de fin d'études secondaires (les étudiants en dehors des États-Unis doivent être en dernière année d'école secondaire).
- Prévoir suivre des études de premier ou de deuxième cycle à temps partiel ou à plein temps dans une école d'enseignement supérieur de deux ou quatre ans pendant toute l'année universitaire

Bourses

Jusqu'à cinq (5) prix de 1 000 \$ chacun seront accordés.

Les bourses pourront être renouvelées pendant au maximum trois ans supplémentaires ou jusqu'à ce que l'étudiant reçoive un baccalauréat, ou diplôme équivalent, la première de ces dates étant à retenir. Le renouvellement est subordonné au maintien d'une moyenne pondérée minimale de 2,0 sur une échelle de 4,0 (ou son équivalent) dans un programme d'études à temps plein et à la poursuite du programme par Valmet.

Les bourses sont destinées aux études de premier cycle uniquement.

Sélection des bénéficiaires

Les bénéficiaires de bourses sont sélectionnés selon les critères suivants :

- Dossier scolaire
- Leadership et participation démontrés à des activités scolaires ou communautaires
- Expériences de travail
- Énoncé des objectifs éducatifs
- Circonstances personnelles ou familiales exceptionnelles
- Une recommandation en ligne

Les besoins financiers ne sont pas pris en considération.

La sélection des bénéficiaires est réalisée par Scholarship America. Aucun responsable ou employé de Valmet ne joue un rôle quelconque dans la sélection. Tous les demandeurs acceptent que la décision soit définitive.

Notification

Tous les demandeurs seront notifiés en mai. Les demandeurs du programme ne seront pas tous sélectionnés comme bénéficiaires.

Paiement des bourses

Scholarship America traite le paiement des bourses au nom de Valmet. Le paiement est effectué en une seule fois début août.

Documentation requise

Dans le cadre de votre demande, vous devez télécharger ce qui suit :

- Un bulletin de notes complet à jour. Les bulletins scolaires intermédiaires ne sont pas acceptés. Les bulletins de notes doivent indiquer le nom de l'élève, le nom de l'école, les notes et les heures de crédit obtenues dans chaque cours, et le semestre pendant lequel chaque cours a été suivi.

REMARQUE : Si vous fournissez les résultats d'un test SAT ou ACT, et que ces résultats ne figurent pas sur votre relevé de notes du secondaire, vous devrez télécharger séparément une copie de votre ou vos relevés de notes. Si vous téléchargez un relevé de notes d'université, ces notes ne sont pas requises.

Un formulaire de recommandation en ligne doit être envoyé en votre nom au plus tard le 3 avril 2025 à 15 h (heure du Centre).

Votre demande **n'est pas** complète tant que vous n'avez pas soumis tous les documents exigés de manière électronique.